

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5289

Auteur(s) : Lucie du Rozel, veuve du chevalier Hugues de La Haye [particulier]

Bénéficiaire(s) : Coutances, Notre-Dame (cathédrale)

Genre d'acte : charte

Authenticité : non suspect

Datation : 1222

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Lucie du Rozel, veuve du chevalier Hugues de la Haye, donne à l'église de Coutances une rente de cinq quartiers de froment sur son moulin du Rozel. Cette rente sera partagée entre les chanoines et les clercs du chœur pour la célébration de l'obit de son mari le 14 mai, et le reste servira à l'illumination de l'autel. Si la rente n'est pas payée, l'évêque pourra saisir le fer et la trémie du moulin.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Fontanel Julie, *Le cartulaire du chapitre cathédral de Coutances*, Saint-Lô, Archives départementales de la Manche (Sources inédites sur l'histoire du département de la Manche ; 1), 2003, n° 8, p. 103.

Texte établi d'après a

« Donation faite par Lucie de Rosele, veuve de Hugue de la Haie, écuyer, à l'église de Coutances, pour le salut de l'âme de son mary, de cinq quartiers de froment de rente a prendre sur le moulin du Rosel avant l'octave de Pasque, pour en être distribué le cinquième jour d'après la fête saint Nicolas en mai, les deux tiers aux chanoines et aux pauvres clercs du chœur qui auront assisté a l'anniversaire qui sera fait dans lad. église le cinquième jour d'après la Saint-Nicolas en mai, et l'autre tier sera employé pour l'illumination du grand autel, et pourra led. seigneur évêque, en cas de non payement, faire saisir le fer du moulin et la trémie d'iceluy. »

Sciant omnes qui presens scriptum viderint, quod ego, Lucia de Rosel, domina de Rosello, quondam uxor Hugonis de Haya, militis, in viduitate mea donavi in puram et perpetuam et omnino quietam elemosinam ecclesie Constanciensi [...] anno [...] millesimo CC° vicesimo secundo.